

Diplôme d'Université : Certificat d'Etudes de Criminologie et de Sciences Pénales



Diplôme
Diplôme université niv. form. bac



Domaine(s) d'étude
Droit pénal et sciences criminelles



Accessible en
Formation initiale



Établissements

Présentation

Spécificités

L'inscription au DU ne permet pas de bénéficier du statut étudiant.

Objectifs

L'Institut de Criminologie et de Sciences pénales créé en mars 1924, a un double objet:

- * Développer les études criminologiques par des exercices pratiques, par des visites pénitentiaires et par la direction de travaux originaux publiés dans la bibliothèque de l'Institut.
- * Organiser par un enseignement approprié une préparation technique et professionnelle pour toutes les personnes qui se destinent à une fonction qui participe à l'œuvre de prévention criminelle.

L'Institut comprend une salle de travail avec bibliothèque spécialisée et dispense les enseignements qui préparent à l'obtention du **certificat d'études de criminologie et de sciences pénales**.

L'enseignement en vue de ce certificat est organisé annuellement, sous le contrôle du Président de l'Université des Sciences Sociales, par le Directeur de l'Institut de Criminologie et de Sciences Pénales.

Le certificat étant conçu comme un diplôme complémentaire aux diplômes initiaux, il est ponctuellement possible que les cours de cette formation chevauchent avec ceux d'une formation initiale. [↗](#)

Admission

Conditions d'accès

Aucun grade universitaire n'est requis pour suivre les cours et exercices ou pour s'inscrire en vue du certificat.

Inscription

Pour les étudiants déjà inscrits à l'Université au titre de l'année 2021/2022, l'inscription se fait via la procédure d'inscription complémentaire du 13 septembre au 1er octobre 2021 sur le site de l'Université : [↗ https://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/](https://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/)

Pour les personnes non inscrites à l'Université au titre de l'année 2021/2022, vous devez suivre la [↗ procédure Tout Présentiel](#) : vous devez solliciter entre le 27 août et le 3

septembre à 17h (via un formulaire en ligne qui sera disponible à ces dates) un dossier d'inscription assorti d'un rendez-vous.

Contactez l'[IEJ](#) pour plus d'information.

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

Information sur les formations et orientation :

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) (Anciennes Facultés)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : [✉ suio-ip@ut-capitole.fr](mailto:suio-ip@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 63 37 28

Contact scolarité

Institut de Criminologie et de Sciences Pénales Roger Merle

Bureau AR 247 et AR 249 - 2° étage

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Tél : 05 61 63 36 14 ou 05 61 63 36 19

Courriel : [✉ iej@ut-capitole.fr](mailto:iej@ut-capitole.fr)

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

En savoir plus

[✉ https://www.ut-capitole.fr/formations/nos-diplomes/diplomes-d-universite/diplome-d-universite-certificat-d-etudes-de-criminologie-et-de-sciences-penales-310832.kjsp](https://www.ut-capitole.fr/formations/nos-diplomes/diplomes-d-universite/diplome-d-universite-certificat-d-etudes-de-criminologie-et-de-sciences-penales-310832.kjsp)